

Redoublement volontaire de la L3

Par emmabnd, le 28/02/2022 à 10:20

Bonjour,

Tout d'abord je tiens à m'excuser si je ne poste pas au bon endroit, ou si ma question n'a pas sa place ici, je ne sais pas bien comment fonctionne ce forum, j'en suis désolée. Je voudrais poser ma question ici car je ne trouve pas la réponse ailleurs ou sur le site de ma fac.

En fait, je voudrais savoir comment se passe le redoublement de la L3 quand on ne veut pas faire de master. Je m'explique : J'ai commencé ma licence en 2019 et j'ai validé ma L1 pendant le premier confinement, ensuite, j'ai fait ma deuxième année en étant quasiment 100% à distance et ça n'a vraiment pas été facile, j'ai quasiment décroché, et j'ai validé de justesse, mais j'ai validé sans rattrapages.

Là, je suis dans ma L3 droit public, et je sais ce que je veux faire après : prendre une année de "césure" pour travailler, puis voyager, et l'année d'après préparer un concours de la fonction publique.

Je sature vraiment des études, et je ne suis pas bien du tout psychologiquement, je traverse une phase de "déprime" (je ne sais pas si on peut parler de dépression, mon psy n'a pas clairement posé ce mot sur ma situation) et ça devient vraiment compliqué pour moi de suivre les cours.

Donc, est-ce que vous pensez qu'il serait possible pour moi de lâcher prise pour ce tout dernier semestre de licence, pour avoir le droit de redoubler l'année prochaine ? Mon semestre 5 est déjà validé à un peu plus de 11 de moyenne. Si je ne valide pas le S6, et qu'il ne me manque que certaines matières, comment va se passer le redoublement ? Est-ce que j'aurai le droit de redoubler en repassant seulement certaines matières du S6, entre janvier et avril 2023, en même temps que tout le monde, avec simplement les quelques heures de cours nécessaires pour chaque matière ?

Cette demande peut vous paraître particulière et vous risquez de penser que je suis juste fainéante car je pourrais mettre un gros coup de collier pour valider mon S6, mais honnêtement, c'est déjà ce que j'ai fait pour mon S5, et entre temps, j'ai eu des pensées très TRES sombres, je ne voudrais pas en déclencher d'avantages en me mettant à nouveau une telle pression et en me privant à nouveau de sommeil...

Merci d'avance pour votre aide !

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/02/2022** à **11:35**

Bonjour

[quote]

Cette demande peut vous paraître particulière et vous risquez de penser que je suis juste fainéante

[/quote]

Pas du tout !

D'ailleurs notre charte précise

[quote]

Chaque contributeur se doit de favoriser un climat de respect mutuel, de compréhension, de tact et d'empathie.

[/quote]

Surtout que vous nous expliquez être en phase de déprime.

Avez-vous consulté un ou une psychologue via le CROUS ? Cela pourra peut être vous faire du bien.

Sinon, pour répondre à votre question, chaque université a ses propres règles. Toutefois, je pense que dans toute les facs, lorsqu'un étudiant redouble il ne repasse que le semestre qu'il n'a pas validé. Ainsi, vous allez repasser que les matières du S6.
Il faudra tout même vous renseigner auprès de la scolarité.

Le plus important pour l'instant est de prendre soin de vous, de vous requinquer.
Une solution pourrait être de voir votre généraliste, s'il peut vous mettre en arrêt maladie.
Cela vous permettra de justifier vos absences et d'éventuellement passer les examens de rattrapage, si bien évidemment vous vous sentez mieux à ce moment-là.

J'insiste de nouveau sur la nécessité de parler de vos soucis avec un quelqu'un. Bien évidemment, nous serons toujours à votre écoute, mais nous n'avons pas les compétences d'un psychologue.

Par **emmabnd**, le **28/02/2022** à **13:52**

Bonjour à vous et merci d'avoir répondu si rapidement !

En plus d'avoir la chance d'être très bien entourée, je suis déjà suivie par un psychologue et je vais voir un psychiatre à partir du 21 mars, donc pas de soucis de ce côté, je ne suis pas seule. Peut-être qu'il me prescrira quelque chose qui pourra m'aider et/ou un arrêt s'il le juge possible et nécessaire, en tous cas j'espère qu'il pourra m'aider.

C'est bien ce que je pensais pour le redoublement donc ça me rassure déjà, mais je vais quand même appeler la scolarité cette semaine.

Merci encore pour votre réponse si rapide et pour votre bienveillance !

Au plaisir.